



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT 2 AU MARCHÉ DE
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES
INSTALLATIONS DE DÉTECTION INCENDIE
DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX PASSE
AVEC LA SOCIÉTÉ ERIS**

**DÉCISION N° AU-18-367
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14/11/2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-15-256 en date du 21/08/2015 de signer le marché de maintenance et entretien des installations de détection incendie dans les bâtiments communaux (notifié le 26/08/2015) avec la société ERIS ;

VU la décision n°AU-16-422 en date du 29/12/2016 de signer l'avenant n°1 au marché de maintenance et entretien des installations de détection incendie dans les bâtiments communaux (notifié le 13/01/2017) ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'intégrer le nouvel équipement, le groupe scolaire Simone Veil – 32/36, rue Mirabeau à Vincennes, au marché de maintenance et entretien des installations de détection incendie dans les bâtiments communaux.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ERIS, domiciliée, 10, rue Marat – 94 400 VITRY SUR SEINE, représentée par Monsieur Ludovic GOETA, Gérant, l'avenant n°2 au marché de maintenance et entretien des installations de détection incendie dans les bâtiments communaux.

Le montant de l'avenant n°2 est de 1 925,00 € HT (2 310,00 TTC).

Le nouveau montant forfaitaire annuel du marché s'élève à 38 021,21 € HT (45 625,45 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181203-lmc1H5817H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/12/2018
Date de Publication : 03/12/2018